



CONSEIL MUNICIPAL

du

Vendredi 23 Mars 2007

Portable Maire : 06 75 49 02 76
Courriel du Maire : chazallet@hotmail.com

Ouverture de la séance à 20h30
Absents et excusés : Anne Vermare, Nicolas Charret,
Alexandra Colombet, Jean Morlière.

VOTE DU BUDGET 2007

Sur proposition de Bruno Chazallet , Maire, le conseil vote à l'unanimité :

■ **Le budget primitif communal** pour 2007 :

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 547 795 euros (avec un excédent de 81 481 euros reporté en recettes d'investissement).

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 213 000 euros.

■ **Le budget primitif assainissement** pour 2007 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 40 292 euros (avec un excédent de 12 874 euros reporté en recettes d'investissement) et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 91 929 euros.

■ **Le budget primitif lotissement** pour 2007 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 92 905 euros et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 89 448 euros.

Tous ces budgets sont à votre disposition et peuvent être consultés en mairie.

Les propositions 2007 pour le fonctionnement s'appuient tant pour les dépenses que pour les recettes sur le réalisé 2006 et sur l'évolution de chaque poste au cours des dernières années. Certains chiffres, connus de façon sûre, ont été inscrits pour leur montant réel.

Les excédents de fonctionnement virés à la section investissement permettent d'équilibrer les budgets d'un point de vue comptable. Plus concrètement, ils contribuent au remboursement des emprunts en cours ou à l'autofinancement d'équipements projetés.

Les sommes portées en dépenses d'investissement (budget communal) tiennent compte des projets lancés (multi accueil / complexe scolaire) mais aussi d'éventuelles acquisitions (bâtiments, terrains ...) et de dépenses qui ne seront pas forcément engagées entièrement (aménagement du centre bourg, du jardin de la cure ou d'une piste cyclable). Le propre d'un budget étant de prévoir, l'ensemble des opérations envisageables a été budgétisé. Une ligne « emprunts » a été prévue. Le recours à l'emprunt n'est pas souhaité, étant bien entendu que ces dépenses ne seront vraisemblablement pas réalisées simultanément et en totalité.

● **Quelques chiffres : Budget communal de fonctionnement**

dépenses	réalisations 2006	prévisions 2007	recettes	réalisations 2006	prévisions 2007
électricité	13 457,57 €	15 000,00 €	impôts locaux	121 649,00 €	127 537,00 €
combustible	17 698,11 €	19 000,00 €	dotations de l'état	173 358,00 €	175 499,00 €
primes d'assurances	5 312,32 €	7 000,00 €	revenus des locations	43 171,66 €	65 000,00 €
salaires + charges	159 171,83 €	188 700,00 €			
cotisations pompiers	10 956,00 €	11 504,00 €			
intérêts emprunts	27 379,31 €	36 000,00 €			

dotations de l'état (D.G.F.) aide de l'état pour les dépenses de fonctionnement de la commune

DELIBERATIONS ET DECISIONS, INFORMATIONS DIVERSES

• **Terrains de Tennis** : Le conseil municipal s'oriente plutôt vers la solution de régénérer la surface d'un des deux terrains plutôt que d'entreprendre des travaux de réfection totale beaucoup trop lourds financièrement.

• **Abri extérieur pour l'école du village** :

Un nouveau devis pour l'acquisition d'un abri en bois (rangement du matériel) va être demandé.

• **Jardin de la cure** :

Le conseil municipal prend connaissance du projet établi par Mr André Demarez. Le projet prévoit la création de places de parking et la construction de gradins coté église. La partie des murs qui autrefois fermaient le jardin reste en place. La zone arborée est conservée. Possibilité de mettre en valeur le puits, actuellement recouvert. Afin de gagner de la place pour le stationnement, un mur de soutènement (ou un enrochement) sera nécessaire.

• **Corbeilles à papiers** : Des corbeilles de propreté vont être installées. Un modèle a été choisi, seulement 2 exemplaires ont été commandés pour juger de l'impact visuel.

• **Tenue des bureaux de vote** :

Elections présidentielles : Dimanche 22 Avril et Dimanche 6 Mai de 8 h 00 à 18 h 00

Elections législatives : Dimanche 10 Juin et Dimanche 17 juin de 8 h 00 à 18 h 00

Le Conseil Municipal vous engage à venir voter. Voter est un droit, mais également un devoir.

• **Recrutement d'un agent administratif** :

Une commission a été créée pour examiner les candidatures (douze), le choix définitif se fera courant avril..

• **Demande de congé formation** :

Un salarié de la commune demande un congé formation ainsi que le financement de cette formation. Refus du conseil en raison principalement du coût.

• **PLU** : Le groupe de travail réuni le 9 Mars dernier a réfléchi sur les sujets :

Commerces : Quels types de commerces promouvoir ? Où les installer ?

Zone industrielle (plus de 1 hectare) : L'implantation d'une telle zone est-elle souhaitable sur la commune ? Contraintes liées à certains types d'activités. Importance des travaux d'aménagement. Terrain approprié en terme d'accessibilité et de relief ?

Installation d'artisans : Etude de différents lieux susceptibles d'être aménagés en zones artisanales.

Création de zones plus spécialisées : zone d'activités à orientation agricole et zone d'activités tertiaires.

Cette réunion de travail a été suivie le samedi 17 Mars d'une visite des différents sites retenus afin de se rendre compte sur place de la faisabilité de tels aménagements. La prochaine réunion PLU est programmée pour le vendredi 13 avril : poursuite de l'étude sur les zones artisanales, début de discussion sur les rues et routes à frapper d'alignement.

• **Collecte ordures ménagères** :

La collecte effectuée par camion nécessite trois personnes : un chauffeur et deux rippeurs. Le chauffeur et un des deux rippeurs sont employés par la communauté de communes. Le village sur lequel s'effectue le ramassage met à disposition un des ses agents communaux pour compléter l'équipe. Certains maires souhaiteraient ne plus mettre à disposition de personnel et que le deuxième rippeur soit également un employé de la communauté de communes. Avantages : optimisation plus facile de la tournée, libération de temps de travail au profit de la commune. Inconvénients : nouveau poste à financer au niveau du personnel de collecte de la communauté de communes, incidence sur la redevance ordures ménagères (1,50 euros). Ce sujet sera discuté en réunion de communauté de communes.

DATES

• **Demi décades le 16 Juin 2007.**

Renseignements : Jean Pierre Commarmond : 06 81 53 83 13 Suzanne Canal : 04 74 70 87 34
Jean Paul Serraille : 06 30 49 60 49

• **Brocante vide grenier le 29 Avril 2007 dans les rues du village.**

Pour tout renseignement contacter Marianne Bazantay au 06 14 60 02 70 ou s'adresser à la Maison du Tourisme.